



## Protocole sanitaire d'accueil – Mise à jour du vendredi 19 juin 2020

Chers parents,

Voici une présentation du protocole sanitaire pour l'accueil à l'école qui est appliqué quotidiennement dans l'établissement. Il peut être modifié en fonction des besoins.

**En italique**, ce qu'indique le guide relatif à la réouverture et au fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires édité les 3 mai et 18 juin derniers par le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse.

**En bleu**, les adaptations mises en place au sein de notre établissement.

### **Le protocole du Ministère repose sur 5 principes généraux :**

- Le maintien de la distanciation physique
- L'application des gestes barrière
- La limitation du brassage des élèves
- L'assurance d'un nettoyage et d'une désinfection des locaux et matériels
- L'information, la communication et la formation

### **→ Préambule**

*Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel dans le retour de leurs enfants dans les écoles. Ils s'engagent, notamment, à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant une Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille. **Les parents sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'école. En cas de symptôme ou de fièvre (37,8°C ou plus), l'enfant ne doit pas se rendre à l'école.***

*Les personnels procèdent de la même manière.*

*Les personnels présentant des facteurs de risque connus ne travaillent pas en présentiel. La liste de ces facteurs de risque est fixée par les autorités sanitaires.*

Le code de bonne conduite à adopter au regard de son enfant malade fut présenté au verso du bulletin d'informations N°72 / 02-2019 que vous trouvez en copie d'écran ci-dessous. **Ce code est plus que jamais à l'ordre du jour.**

#### **↳ Enfants malades:**

Un enfant qui a de la température, un enfant qui n'a pas dormi, un enfant qui a connu des épisodes de gastro dans la nuit, un enfant qui tousse continuellement, etc., n'est pas un enfant apte à venir à l'école car il n'est pas en condition de vivre les apprentissages. De plus, le contact des autres enfants permet difficilement à ceux-ci de rester en bonne santé longtemps. Trop souvent des enfants nous sont remis avec la consigne « de ne pas hésiter à appeler en cas de souci ». Je me permets cette consigne : n'hésitez pas plutôt à apporter vos enfants, si vous les pensez malades, sur votre lieu de travail plutôt que sur le nôtre, à l'école ; en cas de souci vous pourrez agir directement et ne serez pas contraints de repasser par l'école, qui n'est ni une infirmerie, ni un cabinet médical, ni un hôpital, pour les récupérer. Il s'agit d'une question de respect de la santé des personnes qu'ils côtoient ici, enfants ou adultes, et de nos professions d'enseignants et d'ASEM qui ne nous qualifient en rien dans les soins à apporter aux malades. Un grand merci aux nombreux parents qui respectent cela.



## → Le maintien de la distanciation physique

*La règle de surface de 4m<sup>2</sup> par élève ne s'applique plus dans les locaux comme dans les espaces extérieurs. A l'école maternelle, entre les élèves d'une même classe ou d'un même groupe, aucune règle de distanciation ne s'impose, que ce soit dans les espaces clos (salle de classe, couloirs, réfectoire, etc.) ou dans les espaces extérieurs. En revanche, la distanciation physique doit être maintenue entre les élèves de groupes différents. Dans les écoles élémentaires, le principe est la distanciation physique d'au moins un mètre lorsqu'elle est matériellement possible, dans les espaces clos (dont la salle de classe), entre l'enseignant et les élèves ainsi qu'entre les élèves quand ils sont côte à côte ou face à face. Elle ne s'applique pas dans les espaces extérieurs entre élèves d'une même classe ou d'un même groupe, y compris pour les activités sportives. L'organisation de la classe à l'air libre est donc une possibilité encouragée. Tous les espaces de l'établissement peuvent être mobilisés (CDI, salles informatiques...), y compris pour proposer d'autres activités (études, 2S2C). Si la configuration des salles de classe (surface, mobilier, etc.) ne permet absolument pas de respecter la distanciation physique d'au moins un mètre, alors l'espace est organisé de manière à maintenir la plus grande distance possible entre les élèves et les élèves de plus de 11 ans doivent porter le masque de protection dans la classe. La distanciation physique doit être maintenue entre les élèves de groupes différents.*

Les élèves et les adultes n'ont plus l'obligation de respecter une distance d'un mètre dans tous les contextes et tous les espaces :

- en classe : Les élèves de maternelles sont accueillis dans des conditions normales de classe.

L'espacement latéral d'un mètre ne peut être mis en application dans aucune de nos classes primaires au regard de leurs surfaces et de nos effectifs. Ainsi, les élèves de primaires sont installés sur des tables individuelles espacées au mieux. En garderie, les élèves sont installés sur des tables distinctes, par classe (une table TPS-PS, une table MS, une table GS...) distantes au mieux d'1m.

- dans la cour : des marquages au sol matérialisent les distances à respecter lorsque les élèves se rangent avant de quitter l'école.

- pendant les récréations : elles se font de manière échelonnées pour éviter les contacts et croisements entre élèves de deux classes : elles se passent désormais sans distanciation physique entre élèves d'une même classe. Toutefois les jeux nécessitant du matériel (ballons, cordes...) ne sont pas permis.

- à l'entrée et à la sortie de l'école : la distanciation physique doit être respectée aux abords de l'école, notamment quand les parents envoient ou viennent chercher leur(s) enfant(s) à l'école. Les rassemblements devant les portails sont interdits. Un marquage au sol et un sens de circulation sont à respecter (chaque famille se voit attribuer un portail par lequel ses enfants doivent entrer dans l'école). Nous vous demandons de bien respecter les horaires de l'école (voir par ailleurs) pour éviter les contacts aux portails.

NB : si vos enfants viennent en garderie le matin, ou si vous les récupérez en garderie le soir, ils pourront tous entrer par le portail bleu (rue de l'école).

De même si vos enfants mangent à la maison le midi : récupération à 11h45 (pour les maternelles et CM2) ou 12H00 (CP/CE/CM1) et redépose à 12H55 au même portail bleu.

## → L'application des gestes barrière



### Le lavage des mains

Le lavage des mains est essentiel. Il consiste à laver à l'eau et au savon toutes les parties des mains pendant 30 secondes, avec un séchage soigneux si possible avec une serviette en papier jetable ou sinon à l'air libre. Les serviettes à usage collectif sont à proscrire.

Le lavage sera réalisé, à minima :

- A l'arrivée ;
- Avant de rentrer en classe, notamment après les récréations ;
- Avant et après chaque repas ;
- Avant d'aller aux toilettes et après y être allé ;
- Après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué ;
- Autant que de besoin après avoir manipulé des objets possiblement contaminés ;
- Le soir avant de rentrer chez soi.

Les échanges manuels de ballons, jouets, crayons etc.... seront interdits.

En l'absence d'accès immédiat à un point d'eau et si les mains ne sont pas visiblement sales, l'utilisation d'une solution hydroalcoolique, sous le contrôle étroit d'un adulte, pourra être envisagée.

A l'entrée dans l'établissement, une dose de gel hydroalcoolique est déposée dans les mains des enfants qui, après nettoyage des mains devant l'adulte au portail, peuvent gagner sa salle de classe.

De même, après les récréations, avant et après les repas et le soir avant de rentrer chez soi, une dose de gel hydroalcoolique est déposée par l'adulte dans les mains des élèves.

En résumé le gel est utilisé lors des temps de lavage collectifs. A tout autre moment, lorsque le lavage des mains peut se faire individuellement, il se fait à l'eau et au savon.

Des serviettes papier sont à disposition dans les salles de classe. A la sortie des sanitaires collectifs, le séchage des mains se fait à l'air libre (il n'y a plus de serviettes de toilette à disposition).

### Le port du masque

Le port d'un masque « grand public » est obligatoire (en école primaire, en collège et en lycée) pour les personnels dans les situations où la distanciation d'au moins un mètre ne peut être garantie. Le port du masque n'est pas obligatoire pour les personnels enseignants lorsqu'ils font cours et sont à une distance d'au moins un mètre des élèves.

Pour les élèves en école élémentaire, le port du masque n'est pas recommandé mais les enfants peuvent en être équipés s'ils le souhaitent et s'ils sont en mesure de le porter dans des conditions satisfaisantes. Il appartiendra aux parents de fournir des masques à leurs enfants.

Pour les élèves en école maternelle, le port du masque est à proscrire. Des masques FFP1 seront disponibles dans les établissements pour équiper les enfants qui présenteraient des symptômes dans la journée (qui seront en outre immédiatement isolés avant d'être pris en charge par leurs parents).

Application du protocole par l'école.

### La ventilation des classes et autres locaux

L'aération durera au moins 10 minutes à chaque fois. Les salles de classe et autres locaux occupés pendant la journée seront aérés le :

- matin avant l'arrivée des élèves, pendant chaque récréation, au moment du déjeuner et le soir.
- pendant le nettoyage des locaux.

Application du protocole par l'école.

### Le matériel scolaire

Nous vous demandons de prévoir une boîte de mouchoirs, une gourde ou une bouteille d'eau qui sera à remplir tous les jours à la maison, et le matériel scolaire nécessaire (dans la trousse, règle, ardoise..). Tout doit être marqué du prénom de l'enfant.

### → La limitation du brassage des élèves

La stabilité des classes et des groupes d'élèves contribue à la limitation du brassage. Les écoles définissent, avant leur réouverture et en fonction de la taille de l'établissement, l'organisation de la journée et des activités scolaires de manière à intégrer cette contrainte. L'objectif est de limiter les croisements entre élèves de classes différentes ou de niveaux différents.

Le fonctionnement en classes multi-niveaux ou en classe unique demeure possible, l'organisation mise en place doit permettre, de la même manière, de limiter le brassage avec les autres classes.

Les points ci-après appellent une attention particulière :

**L'arrivée et le départ de l'école** peuvent être étalés dans le temps, en fonction du nombre d'élèves accueillis par salle et des personnels présents. Ce fonctionnement est conditionné à une étude préalable des possibilités d'adaptation du transport scolaire y compris celui des élèves en situation de handicap.

**La circulation hors temps de classe dans les bâtiments** : les déplacements des élèves devront être limités au strict nécessaire, organisés et encadrés.

**Les récréations** sont organisées par groupes de classes, en tenant compte des recommandations relatives à la distanciation et aux gestes barrière ; en cas de difficulté d'organisation, elles peuvent être remplacées par des temps de pause en classe à la fin du cours.

↳ Organisation de l'arrivée à l'école et du départ de l'école des élèves

**Aucun parent n'est autorisé à pénétrer dans l'établissement de 8H35 à 16H15.** Si arrivée en garderie entre 7H30 et 8H35, les parents peuvent entrer dans l'établissement pour conduire leurs enfants dans le local garderie.

Vos enfants sont à nous remettre au portail bleu ou vert (répartition des familles ci-dessous) et à récupérer au même endroit.

**A l'ouverture de l'établissement (8H35) certaines familles déposent leurs enfants :**

- au portail bleu (accès par la rue de l'école) ;
- d'autres au portail vert, près de la cantine (nous vous conseillons de vous garer rue de la fontaine et non rue de l'école pour éviter le brassage puis de monter à pied par le chemin privé de l'école).
- **Les familles qui reviennent à compter du 22 juin entreront par le portail vert, à l'exception des 3 familles n'ayant des enfants qu'en maternelle.**

PORTAIL BLEU		PORTAIL VERT	
BLOUËT	NANTEAU	JAN DE LAGILLARDAIE	CADIOU
BRUSQ	ARRONDEAU	LE BORGNE - - BRANELLEC	CHARON
CORBIN / PELLIER	BACQUE	POEUF	GUEGUENIAT
KERNEÏS	BLANCHARD	RUFFAULT	HASCOËT
TAZI-BELGACEM	BOUCHER	TREANTON Ch.	PHILIPPE Ga.
ALBUZIS	ROLLAND M.	VUILLEMOT	ROUDAUT
AUDIC L.	DEVILLERS	KERCRET	TREANTON M.
BESCOU	FERTIL	LARVOR	ANTONACCI
CHARPENTIER	GUENNAL	LE DREAU	GUERRERO
DORVAL	KERAVEL	MAHE	KERHASCOËT
FLOCH	BACQUE	MICHELET	KERHASCOËT
JOLY	FAUDEIL - ALLAIN	NICOLAS	MATHON
LAFOSSE - SEZNEC	GOFFRE	FITAMENT	
HIMMER	GROUX	MOYSAN - PELLIER	
L'HERETE - LE BORGNE	DERRIEN	RIOU	
PETITJEAN	LE ROUX	SAINDRENAN	
AUDIC G.	PELLIER-PUT	LE GELDRON - BOISHUS	GARO
CONTANDRIOPOULOS	CALVES LE MAO	PHILIPPE Gu.	MENGUY
DEBAS	MROZ	EMEDY-MORVAN	NOCARA
BLAIZOT			GOUELLO
COUÏC-ROBIN		GARCIA	PLOUZENNEC
GUIRRIEC	CAOURIN	GOURIOU-DANAUX	COULTER
ROLLAND F.	AUBLIN	HEDEVIN	ERREMBault
ROUSSIN DU CHATELLE	GUILLOCHET	SIMOES	PERON

**Pour les enfants se rendant en garderie ou la quittant :** déposer votre enfant au portail bleu le matin en vous assurant que votre enfant rejoigne bien la garderie ou conduisez-le en garderie en respectant la distanciation physique d'1m avec le personnel et les autres élèves, idem pour la garderie du soir (s'il est sur la cour le soir vous pouvez patienter au portail).

↳ La circulation hors temps de classe dans les bâtiments

Les élèves de chaque classe rentrent dans les bâtiments et en sortent par des accès différents : les élèves de TPS-PS et MS par l'escalier central, les élèves de CM1-CM2 par l'escalier ouest, les élèves de CP-CE1.A et CE1.B-CE2 par l'escalier est.

Les mêmes escaliers sont empruntés par les mêmes classes pour les déplacements vers la cour de récréation. Les élèves de GS sont dans un bâtiment à part (classe au fond du préau) et la classe réservoir se situe dans la salle de cantine.



## ↳ Les récréations

MATIN		APRES-MIDI	
<b>MATERNELLES</b>			
GS	10H00 - 10H30	GS	15H00 - 15H30
TPS-PS	10H30 - 11H00	TPS-PS	15H30 - 16H00
MS	11H00 - 11H30	MS	15H30 - 16H00
<b>PRIMAIRES</b>			
CP-CE1.A	10H00 - 10H15	CP-CE1.A	14H30 - 14H45
CE1.B-CE2	10H15 - 10H30	CE1.B-CE2	14H45 - 15H00
CM1-CM2	10H30 - 10H45	CM1-CM2	15H00 - 15H15

### → Assurer le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels

Un nettoyage des sols et des grandes surfaces (tables, bureaux) est réalisé au minimum une fois par jour. Un nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et personnels dans les salles, ateliers et autres espaces communs (comme les poignées de portes) est également réalisé au minimum une fois par jour. Les tables du réfectoire sont nettoyées et désinfectées après chaque service. L'accès aux jeux, aux bancs et espaces collectifs extérieurs est autorisé si un nettoyage quotidien est assuré (ou après une période sans utilisation d'environ 12 heures). La mise à disposition d'objets partagés au sein d'une même classe ou d'un même groupe constitué (ballons, jouets, livres, jeux, journaux, dépliants réutilisables, crayons, etc.) est permise à l'intérieur des locaux lorsque qu'une désinfection au minimum quotidienne est assurée (ou que les objets sont isolés 24 h avant réutilisation).

Détail de l'organisation du ménage, les jours d'accueil (lundi, mardi, jeudi, vendredi) et mercredi

Lundi / Mardi / Jeudi / Vendredi	
7H00 - 7H30	Désinfection tables et chaises garderies
13H00 - 14H30	Ménage sanitaires, cantine, cuisine
14H30 - 14H45	Toilettes CP-CE1.A
14H45 - 15H00	Toilettes et salle de repos adultes
15H00 - 15H15	Toilettes palier CM
15H15 - 15H30	Ménages parties communes
16H00 - 16H30	Désinfection tables et chaises étage
16H30 - 18H00	Nettoyage des sols des classes
Mercredi	
7H00 - 13H00	Lessivage et désinfection sols classes primaires et GS + parties communes

### → L'information, la communication et la formation

Il est nécessaire de sensibiliser et d'impliquer tous les membres de la communauté éducative (les élèves, les parents, les membres du personnel, les enseignantes) à la responsabilité de chacun dans la limitation de propagation du virus. La communication est essentielle, mais se fera à distance. Une charte de bonne conduite sera rédigée et devra être signée par chacun des membres (élèves, parents, personnels, enseignants).

Le jour de la rentrée, les élèves bénéficieront d'une information pratique sur la distanciation physique, les gestes barrière et l'hygiène des mains, adaptée à l'âge des élèves (création graphique, vidéo explicative, ...). Cette sensibilisation sera répétée.

Nous vous demandons de nous informer et de ne pas mettre votre (vos) enfant(s) à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez l'enfant ou dans la famille de l'enfant. Vous devrez prendre la température de votre(vos) enfant(s) avant le départ pour l'école. En cas de symptômes ou de fièvre (37,8°C), l'enfant ne devra pas se rendre à l'école.

Tout signe "préoccupant" pouvant relever de symptômes liés à la Covid-19 (tout secret médical gardé) doit faire l'objet d'une information à l'école, par courriel à l'adresse : [eco29.nd-menezhom.plodiern@enseignement-catholique.bzh](mailto:eco29.nd-menezhom.plodiern@enseignement-catholique.bzh)

## ➤ AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS CONCERNANT L'ACCUEIL

HORAIRES DE L'ETABLISSEMENT	
7H30 - 8H35	Garderie
8H35 - 8H45	Accueil des élèves aux deux portails (direction directe vers les classes)
8H45 - 11H45 ou 12H00	Classe (jusqu'à 11H45 pour les maternelles/CM2 et 12H00 pour les CP/CE/CM1) avec temps de récréation
11H45 - 12H20	Repas service 1 / Récréation service 2
12H25 - 13H00	Repas service 2 / Récréation service 1
13H00 - 16H00	Classe avec temps de récréation
16H00 - 16H15	Sortie des élèves aux deux portails
16H15 - 16H45	Goûter
16H45 - 18H00	Garderie

➔ Compte-tenu de la législation en matière d'amplitude horaire du personnel OGEC, nous sommes contraints de n'ouvrir le service de **garderie** qu'à **7H30** au lieu de 7H05 habituellement et de fermer la garderie du soir à 18H00. A nouveau, des familles sont contrariées dans leur organisation, mais il nous est impossible légalement de faire autrement. Sachez qu'au regard de vos usages en matière de garderie nous avons fait le choix de maintenir ce service quand plusieurs établissements le suppriment en cette période particulière.

➔ L'**accueil des élèves** qui ne vont pas en garderie se fait **aux 2 portails à partir de 8H35**.

➔ L'après-midi, **les cours reprennent à 13H00**, car il est impensable d'espérer éviter le brassage des différents groupes d'élèves une heure durant lors d'une récréation (si nous reprenons la classe à 13H30 comme habituellement). Cette récréation, hors repas se limite donc à 40 minutes.

➔ En conséquence, **la classe se termine à 16H00**. La sortie de l'établissement est différente de l'entrée : les élèves doivent stationner sur une marque sur la cour dans l'attente de l'arrivée des parents. Cette attente ne peut excéder 15 minutes, vous le comprenez aisément en vous imaginant votre enfant faire la statue sur cette marque. **La sortie se fait donc entre 16H00 et 16H15**.

➔ Après le goûter (non facturé, de 16H15 à 16H30), fourni par l'école (gâteaux secs emballés et boissons chocolatées en brique), le service de **garderie** débute à partir de **16H45**.

➔ Le service de **garderie ferme ses portes à 18H00**. Il ne peut dépasser cet horaire car la pause repas de Nadine et Corinne qui auront en charge la garderie se termine à 12H00. Or elle ne peuvent légalement travailler plus de 6 heures de rang sans pause : 12H00 + 6H00 = 18H00.

Nous sommes là encore contraints de réduire l'horaire de garderie en raison de la législation.

**!!! MERCI DE RESPECTER CET HORAIRE DE FERMETURE DE GARDERIE !!!**

## ➤ **Restauration**

*la restauration scolaire est organisée dans les lieux habituels et doit être privilégiée. Les flux et la densité des élèves sont organisés en respectant la distance d'au moins un mètre entre les groupes d'élèves appartenant à une même classe dans les écoles maternelles. S'agissant des élèves des écoles élémentaires, lorsque le respect de la distance d'un mètre entre élèves est matériellement impossible, il convient de faire déjeuner les élèves d'une même classe ensemble et de respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres groupes.*

Les élèves peuvent à nouveau se restaurer à la cantine. Ils n'apportent plus de pique-nique. Les 2 services organisés avant la fermeture du vendredi 13 mars dernier sont à nouveau organisés. Seulement, au lieu de s'étaler sur une heure, ils s'étalent de 11H45 à 13H00 pour permettre un lavage des mains avant et après repas qui respecte parfaitement les recommandations du protocole sanitaire national.

Toutefois, pour limiter le brassage d'élèves, les tables rassemblent désormais uniquement des élèves d'une même classe, et non une table rassemblant des élèves de plusieurs classes.

Le dernier jour de l'année scolaire (vendredi 3 juillet), en respect de la tradition de notre établissement, les élèves partageront un pique-nique. Bien que traditionnellement préparé par les élèves de CM2, nous demanderons cette année aux familles de fournir le pique-nique afin de limiter les multiples manipulations que réclame cette préparation.

### ↳ **Anniversaires**

Les élèves qui souhaitent fêter leur anniversaire peuvent apporter pour les copains des gâteaux secs sous vide, en sachets individuels, dans leur boîte fermée (type "Petits écoliers") ou plus simplement des barres chocolatées (type "Mars", "Kit-Kat"...). L'enseignant(e) et l'élève, après lavage des mains assurent la distribution aux copains.

### ↳ **Apport de jeux ou jouets de la maison**

Les élèves ne peuvent apporter de jeux ou jouets de la maison, à l'exception du dernier jour de l'année scolaire (vendredi 3 juillet) au regard de la tradition de l'établissement.

Les élèves de TPS-PS et MS peuvent bien entendu apporter un doudou.

Vous venez de lire un protocole auquel nous vous demandons d'adhérer en toute confiance. C'est en collaborant ensemble que les deux dernières semaines pourront se passer dans les meilleures conditions. Nous vous invitons désormais, si ce n'est déjà fait, à signer la charte de bonne conduite en suivant le lien suivant :

[https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSd4mH1nfNuwLuMveeF2PV4a\\_uo8Moit5pg8-gkjbniYhEcOA/viewform?usp=sf\\_link](https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSd4mH1nfNuwLuMveeF2PV4a_uo8Moit5pg8-gkjbniYhEcOA/viewform?usp=sf_link)

Merci d'avance

Hervé GUEGUEN, chef d'établissement, et l'équipe éducative

